

Compte rendu

réunion organisation et planification Foot tout niveau

Conférence Sud/Est

10 novembre 2021

1. Info générale :

https://sport-u.com/uploads/2022/DP/FOOTBALL/20210921_DP%20Football_A.pdf

c'est le lien pour avoir toutes les infos sur les phases finales.

Règlementation sportive :

Extraits de la DP Football et application sur les phases AURA et conférence

Le règlement spécifique FF Sport U sera appliqué dès les phases qualificatives aux championnats de France. Sur l'ensemble des points non régis par le règlement spécifique FF Sport U, c'est le règlement de la FFF qui fait référence.

DURÉE DES MATCHS

- 2 x 45', sans prolongation en matches éliminatoires avec tirs au but direct

DÉPARTAGE DES ÉQUIPES EN PHASE DE POULE

- **En cas de match nul** à la fin du temps réglementaire, **il n'y a pas de prolongation**. Il est procédé à l'épreuve des tirs au but. Néanmoins, les équipes marquent 2 points au classement et **le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.**
- En cas d'égalité au classement à l'issue de la poule (cas de plus de 2 équipes à égalité), les équipes seront départagées par prise en compte successive des facteurs suivants :
 - Nouveau classement avec les équipes concernées
 - Différence de buts particulière (résultat du match entre les équipes concernées) **dont l'épreuve de tirs au but.**
 - Différence de buts générale, sur l'ensemble des matches de poule
 - Nombre de buts marqués
 - Décompte des cartons sur le nouveau classement effectué (barème : jaune=1pt, rouge=2 jaunes=2 pts, rouge direct=3 pts)

NOMBRE DE JOUEURS

- Pour tous les matches, le nombre de joueurs pouvant figurer sur la feuille de match **est de 16** ; 5 remplaçants sont autorisés ; les sorties sont non définitives (le remplacé devient de nouveau remplaçant).

SANCTIONS INDIVIDUELLES

Exclusion temporaire : ATTENTION NOUVEAUTE

- Carton Jaune : Se référer au règlement FFF **sauf pour le motif « désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes » qui donnera lieu à un carton blanc.**

Carton Blanc : désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes entraîne une expulsion temporaire de 10mn sans remplacement.

L'équipe du joueur joue en infériorité numérique.

- Si l'application de la règle de l'exclusion temporaire devait conduire une équipe à voir son effectif inférieur à 8, la sortie du 8ème joueur ne serait effectuée qu'au retour d'un exclu temporaire précédent.
- Carton jaune doublé : = carton rouge : joueur exclu
- **Carton blanc doublé : = carton rouge : joueur exclu**
- Carton blanc + un carton jaune = carton rouge : joueur exclu
- Carton rouge direct : Joueur exclu
- Un joueur sanctionné d'un carton blanc peut participer à la séance de tir au but : l'exclusion temporaire n'est effective que jusqu'à la fin du temps de jeu.

Sanctions automatiques

- Les conduites antisportives et comportements non conformes à l'éthique du sport universitaire seront sanctionnés automatiquement selon le barème suivant (sans préjuger des sanctions qui pourraient être prononcées ultérieurement par la commission mixte compétente) :
 - **Exclusion pour 2ème carton jaune : suspension 1 match ferme**
 - **Exclusion pour 2ème carton blanc : 2 matches fermes + 2 mises à l'épreuve**
 - Exclusion pour **1 carton jaune et un carton blanc** avec mention de propos injurieux : **2 matches fermes + 2 mises à l'épreuve**
 - Exclusion sur carton rouge direct : **2 matches fermes minimum + 2 mises à l'épreuve minimum** (selon rapport de l'arbitre), sauf exclusion pour « dernier défenseur » **sans conduite dangereuse : 1 match ferme**
- Les suspensions devront être purgées obligatoirement lors des phases de conférence, ou nationales, le cas échéant lors de la saison suivante en cas d'exclusion lors des derniers matches de la phase nationale. Le joueur ne sera autorisé à reprendre les rencontres qu'à compter de la date où il aura purgé l'intégralité des sanctions (suspension + mise à l'épreuve).
- La mise à l'épreuve consiste en l'obligation d'arbitrer une ou plusieurs rencontres universitaires officielles (de niveau académique ou inférieur) à l'initiative de la ligue du Sport U d'appartenance du licencié.
- Les ligues du Sport U adresseront, simultanément aux demandes de qualification en phase nationale, une attestation précisant les dates et modalités dans lesquelles ces sanctions auront été purgées.

2. Le sanitaire :

Chaque site de ligue fera parvenir avec la convocation de la rencontre, le protocole applicable pour accéder aux installations sportives mise à notre disposition.

3. Organisation sportive :

L'organisation du foot à 8 féminin sera traitée ultérieurement

3.1 CFDU :

Equipes concernées : UDL et AMU

Quota de qualification pour les phases nationales (1/4 de finale) : 2

modalités de qualification : rencontres en A/R

Dates : 17 mars 2022 à Villeurbanne

23 mars 2022 à Marseille ou Aix

spécificités réglementaires :

la règle « des tirs aux but » sera appliquée en cas de match nul à l'issue du 1^o match et du 2^o match, si le GA le justifie.

3.2 N2 :

Equipes concernées : ASU Valence, UGA Grenoble, Uté Savoie-Mont-Blanc, AMU et Toulon.

Quota de qualification pour les phases nationales (1/4 de finale) : 2

modalités de qualification : ½ finales croisées pour les 1^o et 2^{sd} de chaque ligue puis finale

Dates : 17 mars 2022 – ½ finales chez le meilleur classé

23 mars 2022 – Finale en terrain neutre

3.3 CFE :

Equipes concernées : 7 en AURA et 11 en PACA

Quota de qualification pour les phases nationales (1/4 de finale) : 2

modalités de qualification : ½ finales croisées pour les 1^o et 2^{sd} de chaque ligue puis finale

Dates : 03 février 2022 – ½ finales chez le meilleur classé

avant le 3 mars 2022 – Finale en terrain neutre